

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

Date de Convocation

26 mars 2024

Nbre de Membres

En exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. RICHER, J. LAVIGNE, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, C. DE LA BROSSE, B. CHAZEIX, A. LAVAL, M. CHADEYRAS,

Absents : B. BARRAUD, V. COUDUN, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, S. PÉTEILH, C. WALTER, L. SALVINI,  
 Mr C. WALTER a donné pouvoir à Mme M. RICHER

Secrétaire de séance : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

La réunion du conseil d'administration remplace celle du lundi 25 mars 2024 où le quorum n'avait pas été atteint. De ce fait, selon le règlement intérieur, la réunion suivante reprend le même ordre du jour.

Objet : Vote du budget primitif 2024

Madame la vice-présidente présente les grandes lignes budgétaires 2024 aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

De ce fait, après avoir écouté cet exposé et débattu, le conseil d'administration décide d'approuver le budget primitif 2024 qui peut se résumer comme suit :

	Propositions	Vote du budget primitif
<b>Fonctionnement</b>		
Dépense	2 575 340,90 €	2 575 340,90 €
Recette	2 575 340,90 €	2 575 340,90 €
<b>Investissement</b>		
Dépense	257 898,853 €	257 898,853 €
Recette	257 898,853 €	257 898,853 €
<b>Total DEPENSE</b>	<b>2 833 239,75 €</b>	<b>2 833 239,75 €</b>
<b>Total RECETTE</b>	<b>2 833 239,75 €</b>	<b>2 833 239,75 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.

Pour copie certifié conforme,  
 Issoire, le 04 avril 2024

